Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Acquisition de données de haute précision pour une gestion avancée des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes













L'information géographique est essentielle à la connaissance des territoires. Elle permet d'assurer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques.

Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques.

Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Pour la période 2021-2027 il a été décidé d'engager les actions suivantes :

- Action N°1 : Réalisation d'une prise de vues aériennes numérique, d'une orthophotographie, d'un lever LiDAR et autres données connexes sur le territoire la métropole de Lyon
- Action n°2 : Acquisition d'un fond de plan de haute précision pour sécuriser les travaux à proximité des réseaux enterrés,
- Action n°3 : Modélisation des bâtiments en 3D
- Action n°4 : Mise à jour annuelle des fichiers fonciers













Objectif stratégique 1 : « Une Europe plus compétitive et plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique innovante et intelligente et de la connectivité régionale aux TIC »

Cette opération correspond à l'objectif spécifique 1-2 : « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » - Type d'action n°1.1.2.2 : « Développer les services numériques permettant d'améliorer la relation entre administrations publiques et usagers dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la mobilité... ».

Il vise à développer les services et usages numériques à destination des citoyens, entreprises et pouvoirs publics.

Au titre de ce type d'action, le FEDER soutient la création ou l'amélioration de services numériques.

Au titre des actions finançables, le FEDER soutient les projets visant à produire, coacquérir, diffuser, interpréter, mobiliser et valoriser des données publiques ou d'intérêt public dont celles à composante géographique, ainsi que l'animation et la structuration des réseaux d'acteurs intervenants dans le domaine des données publiques ou d'intérêt public.









Détails des postes de dépense		
Catégorie de dépense	Libellé	Montant (TTC)
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Achat de serveurs PCRS	38 684,00 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Achat Fichiers Fonciers MAJIC III 2023- 2024-2025-2026-2027	100 000,00 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Acquisition d'une photographie aérienne de haute résolution sur la Métropole du Grand Lyon	266 160,00 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Acquisition PCRS : Département de la Drôme + Ardèche Année 2024/2025/2026	1 243 666,67 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Acquisition PCRS : Département du Puy-de-Dôme Sud Année 2023	36 003,00 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Acquisition PCRS Loire 2024	174 166,67 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Acquisition PCRS : Saint Etienne Métropole 2023	112 580,00 €











010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Modélisation 3D des bâtiments pour une gestion avancée du patrimoine urbain en Auvergne-Rhône-Alpes	467 500,00 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	PCRS : acquisition Arche Agglo 2023	109 573,68 €
010- Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	PCRS LOIRE Primoacquisition	68 143,74 €
070- Frais de personnel directs sous forme de coûts unitaires	Dépenses de personnel	219 747,84 €
100- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 7 % des coûts directs	Taux forfaitaire de 7% appliqué à tous les coûts directs éligibles afin de couvrir les coûts indirects de l'opération	198 535,79 €

Total : 3 034 761,39 €









Détails des ressources					
Financement	Financeur		Régime d'aide	Montant (€ TTC)	Taux(%)
AUTRES PUBLICS	AUTRES PUBLICS			422 463,00	13,92
PRIVE	00000000000 0 / AUTRES PRIVES	0000	Auc - Aucun régime d'aide	216 564,62	7,14
UNION EUROPEENNE	Fonds europ de développeme régional		Auc - Aucun régime d'aide	1 317 693,00	43,42
Total co-financeur			1 956 720,62	64,48	
Bénéficiaire			1 078 040,77	35,52	
COUT TOTAL ELIGIBLE			3 034 761,39	100,00	



Les financements publics sont apportés par le département de la Loire, la métropole de Lyon, SIEL Territoire d'Energie Loire, Syndicat de Gestion du Brivadois SGB. Les financements privés sont apportés par Enedis, Réseau de Transport d'Electricité RTE, Semerap.







<u>Le cadre règlementaire du coût unitaire FEDER/FSE+/FTJ "dépenses de personnel" est le</u> suivant :

*

Pour la programmation 2021/2027, l'autorité de gestion Auvergne-Rhône-Alpes applique plusieurs coûts unitaires et renonce ainsi à la valorisation de certaines dépenses au réel. Ces coûts unitaires ont été établi sur la base d'une méthode juste, équitable et vérifiable conformément à l'article 53.3 a du règlement (UE)2021/1060.

L'autorité d'audit a validé ces coûts unitaires dans son travail d'évaluation ex ante, préalable à l'approbation du Programme 2021/2027. Ces coûts unitaires seront mis en œuvre du 1/01/2021 au 31/12/2029.

Le coût unitaire utilisé pour les dépenses de personnel est de 36.92 € (valeur actualisée en date du 25.03.2023 sur la base de la dernière enquête INSEE du 03/11/2022).

Le coût unitaire FEDER/FSE+/FTJ "dépenses de personnel" couvre toutes les dépenses de personnel directes dédiées à l'opération (personnel salariés ou mis à disposition – hors apprentis et stagiaires), à l'exception des dépenses de personnel justifiées par l'application du taux forfaitaire de 20% ou dans le cadre d'un montant forfaitaire ou d'un coût unitaire mise en œuvre pour une opération de moins de 200 000 € de coût total.













070- Frais de personnel directs
sous forme de coûts unitaires

Dépenses de personnel

219 747,84 €

Les personnels valorisés au titre de cette opération sont un chargé de mission SIG Topographe et un technicien SIG Topographe à 100% de leur temps sur une durée de 24 mois.



















La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe, partenaires de vos projets

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon

101 cours Charlemagne CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2 **Tél.** 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand

59 boulevard Léon Jouhaux CS 90706 — 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2 **Tél.** 04 73 31 85 85



www.europe-en-auvergne-rhone-alpes.eu